

# EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



## AR Prefecture

016-211601208-20260427-D2026410-DE  
Reçu le 30/04/2026

Délibération : D2026-4-10

L'an deux mille vingt six, le lundi 27 avril à 19h00, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à Dirac, sous la présidence de Madame Bénédicte MONTÉGU, Le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 Date de convocation du Conseil : 14 avril 2026

Présents : 17 Présents : Mesdames Béatrice COURTEL Anne DUBOIS, Véronique LANOË-MALIVERT, Bénédicte MONTÉGU, Louise NADEAU-CASTAING, Martine SEGUIN, Isabelle TRANCHET, Angélique VAZART et Messieurs Sébastien DAMASE, Anthony DOUET, Dominique GOUYGOU, Franck INGREMEAU, Pascal LAFENETRE, Vincent MORA, Jean-Philippe MORAUD, Antoine PASCAUD, Eric SCHURR,

Votants : 19

Excusé(s) : Mesdames Stéphanie DULAC qui a donné pouvoir à Franck INGREMEAU  
Manitraritiana FITAHIANA qui a donné pouvoir à Véronique LANOË-MALIVERT

Objet : **Gratuité des services périscolaires pour les 2 et 3 juillet 2026**  
Secrétaire de Séance : Monsieur Pascal LAFENETRE

Les 2 et 3 juillet prochains seront les derniers jours de fonctionnement de l'école pour l'année scolaire 2025-2026.

Madame le Maire propose d'offrir les services périscolaires (garderie, bus et cantine) à l'ensemble des familles pour ces journées et demande à son Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

**DECIDE** d'offrir les services périscolaires (garderie, bus et cantine) à l'ensemble des familles pour les 2 et 3 juillet 2026.

**Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0**

Madame Le Maire  
Bénédicte MONTÉGU

Emis le **27 avril 2026**, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le **30 avril 2026**

